ROUBAIX

UN INCIDENT

M. Deschodt, adjoint au Maire, nous demande le vouloir bien publier la lettre suivante :

Roubaix, 22 décembre.

Monsieur le rédacteur de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

Vous avez publié dans votre numéro de ce matin les lignes que M. le docteur Labbe, dans laquelle je suis directement pris à partie. Je vous prie de vouloir bien insérer ma réponse.

Il ne saurait me convenir que M. Labbe mêle ses propres discoureries de polémique, je me contenterai de rétablir simplement les faits.

Dès le début de notre Administration, en février 1902, il fut décidé que différents services médicaux, au lieu d'être réunis dans les mêmes mains comme précédemment, seraient répartis entre le plus grand nombre possible de médecins. Le Syndical des médecins, consulté sur ce projet, donna son approbation et se mit d'accord avec l'Administration municipale pour la répartition à établir. Comme beaucoup de ses confrères, M. Labbe profita de cette nouvelle combinaison et accepta le poste qui lui était offert.

Depuis cette époque, tous les vides qui se produisirent dans le personnel médical furent comblés en partant de ce principe et en tenant compte de l'ancienneté de l'installation à Roubaix.

Lorsque, tout dernièrement il s'agit de pourvoir au remplacement du docteur Godefroy décédé, notre attention fut attirée sur une ancienne qui n'avait pas été prise en considération arrivé à Roubaix depuis six ou sept ans n'était pourvu d'aucun poste tandis que certain de ses confrères l'était déjà, bien que son installation remontât à moins d'un an. Il y avait là une situation fâcheuse que l'équité nous commandait de faire cesser. Étant données les conditions spéciales dans lesquelles se trouvait ce médecin, une seule fonction pouvait lui convenir, celle occupée par M. le docteur Labbe. Une mutation fut donc décidée, et, pour bien démontrer que ce changement ne pouvait être considéré comme une disgrâce, M. Labbe fut pourvu d'un poste honorable envié et occupé par beaucoup de ses confrères. Afin qu'il ne pût se méprendre, j'ai tenu à l'informer moi-même de ce changement et, dans ce but, je l'ai prié de venir me voir à la mairie. J'étais convaincu qu'il accepterait avec plaisir ce changement et qu'il ne chercherait pas à pouvoir concourir à la réparation d'une injustice.

M. Labbe s'en a pas jugé ainsi et, pour des motifs que tout le monde devine, bien absolument à ne pas en se victime. Libre à lui, mais l'exposé important que je viens de faire démontrera à tous ceux que la passion n'aveugle pas que l'Administration municipale a fait conduite correcte lui avec toute la correction et la courtoisie que l'on doit même à ses adversaires.

Je souhaite au parti dont se réclame M. Labbe de pouvoir toujours en dire autant.

Ceci dit une fois pour toutes et pour ne plus y revenir, quel qu'il arrive.

Veuillez agréer, etc.

Georges Deschodt,

Adjoint au Maire de Roubaix.

LES VOLS

Dans le courant de la nuit de lundi 8 mardi, il a été volé, dans une cabane située au milieu du jardin de M. Jules Vansverberghe, boulevard de Beaurepaire, 81, quatre poules, un coq, une trentaine de peaux de lapin ainsi qu'une chienne de forte taille.

— La même nuit, dans le jardin voisin appartenant à M. Gaston Venant, boulevard de Beaurepaire, 135, il a été dérobé un tablier en toile caoutchoutée.

Une enquête est ouverte par M. Grimaldi commissaire de police du 5e arrondissement.

DANS UN EGOUT

Un chauffeur de la Société Anonyme de la rue Boucher-de-Perthes, M. Veigne Ferdinand, 51 ans, demeurant rue Dereignaucourt, cour Wauters, 2, au Blanc-Seau, s'est fait des brûlures étendues de la jambe droite en tombant dans l'égout de la chaufferie. Le blessé a été conduit à la Fraternité.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 décembre 1908. Ordre du jour supplémentaire. Communication de l'administration. Voirie municipale. Voies publiques ouvertes sur le contour de la grotte solaire de l'avenue Lebas, construction d'aqueducs, projet.

COMMISSION SANITAIRE

La commission sanitaire de la 3 circonscription de Lille (arrondissement de Roubaix) a tenu le vendredi 18 courant sa dernière séance de l'année 1908. Après étude des diverses questions inscrites au procès-verbal M. Demarle, secrétaire de la commission, a donné lecture du rapport de fin d'année :

Durant l'année, la commission a tenu 23 séances au cours desquelles elle a examiné 154 dossiers concernant différentes affaires. Ces dossiers se répartissent de la façon suivante : 71 ont été envoyés par M. le Préfet du Nord, 83 par les communes de la circonscription sanitaire. Les 71 dossiers émanant de la préfecture se décomposent de la façon suivante : 26 tueries particulières ; 11 vacheries ; 5 torréfactions de café ; 5 installations d'appareils à acétylène ; 3 brasseries ; 2 fabriques d'allume-feu ; 2 règlements sanitaires ; 2 brûleries ; 1 atelier de construction ; 1 fonderie ; 1 abattoir ; 1 fabrique de carton bitumé ; 1 dépôt de matières inflammables ; 1 fabrique de roues caoutchoutées ; 1 fabrique de carreaux en ciment ; 1 scierie ; 1 dépôt d'os et chiffons.

Les rapports d'enquête sur place se répartissent ainsi : 23 pour Roubaix ; 6 pour Wattrelos ; 2 pour Wilems ; 6 pour Bussnes ; 4 pour Croix ; 8 pour Leers ; 3 pour Annapes ; 3 pour Asco ; 8 pour Seilly ; 3 pour Wasquehal ; 2 pour Lannoy ; 2 pour Lhéreng ; 1 pour Flers ; 1 pour Tressin. Sur ces 71 rapports, il n'y en a eu que 4 défavorables aux installations déjà existantes, ils sont devenus favorables par l'observation des conditions énoncées dans les arrêtés d'autorisation intervenus.

En ce qui concerne les 83 interventions dues à l'initiative des municipalités, elles se rapportent toutes à des groupes de logements insalubres ; elles se chiffrent à 58 pour Roubaix ; 24 pour Wattrelos et 1 pour Leers.

Les 83 dossiers par la commission pour trancher les différends entre les municipalités et les propriétaires ont été précédés de l'étude attentive des dossiers, de la comparution devant la commission des propriétaires, des maires intéressés, dans les délais légaux, y ont présenté leurs observations sur les rapports des Maires. A la suite de ces enquêtes, de nombreuses enquêtes sur place. Si grâce à ces avis le nombre des logements insalubres a déjà diminué, il est de toute justice de reconnaître que cette diminution de la tâche de la commission a été facilitée par la clarté et la précision des rapports du sympathique directeur du bureau d'Hygiène de Roubaix. Par ses détails, la ville de Wattrelos prouve qu'elle soumettre de nombreux dossiers, répondant ainsi à nos aspirations. Félicitons-en le distingué secrétaire de la Mairie de Wattrelos, M. le sympathique, qui, bien inspiré de l'esprit de la loi, fait présenté des dossiers parfaitement ordonnés et précis.

Comme exemple à suivre dans la protection de la santé publique pour la lutte contre les logements insalubres, Roubaix et Wattrelos peuvent être cités aux 19 autres communes de la circonscription sanitaire.

Six vœux furent soumis à M. le Préfet pendant le cours de l'année, si la commission a lieu de se féliciter de la suite qui leur a été donnée :

Le premier concernant les vacheries, établissements insalubres classés en 3e catégorie, le nombre des dossiers examinés en a démontré toute l'opportunité.

Le deuxième concernant l'inspection des viandes et le transport des denrées alimentaires. Il est à rétudier au Conseil général.

Le troisième s'était qu'un rappel d'un ancien vœu concernant l'insalubrité, les courants d'air, le chauffage et le manque d'aération des voitures de la Compagnie des Tramways.

M. le Préfet a solutionné par un arrêté. Puisse le service du contrôle en faire apprécier tout le bien-fondé.

Le quatrième concernait la protection de la santé publique contre les épidémies. Il a été complété par une notice qui fut envoyée aux communes de la circonscription sanitaire.

Il s'agissait, à l'époque, de se prémunir contre l'invasion du choléra. Ce vœu, outre qu'il a pour but de faire prendre certaines mesures sanitaires indispensables, a encore contribué à tranquilliser certaine esprits spéciaux.

Le cinquième, relatif à l'organisation du bureau d'hygiène de Wattrelos, s'explique par la nécessité de ce service, prouvée par le nombre de dossiers qui nous furent soumis.

Le sixième est relatif aux avis de la commission sanitaire au sujet des décisions. Il sera solutionné par le Préfet.

En résumé, notre commission a examiné en 1908 autant de dossiers que pendant les années 1906 et 1907 réunies. Cela ne prouve-t-il pas suffisamment, dans l'œuvre accomplie, l'importance de la nécessité de son fonctionnement !

Membres de la commission : président, M. Rousseel, conseiller général ; secrétaire, M. Demarle, ingénieur-électricien, 3, rue Fabre-d'Eglantine ; membres MM. Barbotin, architecte, ingénieur civil, Roubaix ; le docteur Butruille ; le docteur Derville ; Delecroix, député, maire d'Hem ; Hermann, ingénieur ; Lemaire-Rivière, docteur en pharmacie, directeur du Bureau d'hygiène ; Robert, inspecteur du travail.

HARMONIE DU BLANC-SEAU

L'Harmonie du Blanc-Seau a célébré dimanche dernier la fête de Sainte-Cécile.

Cette fête, qu'un deuil survenu dans la famille de son distingué président, M. Louis Cruque, conseiller municipal avait fait retarder d'un mois, a revêtu cette année un éclat inaccoutumé, par suite de la récente promotion de M. Cruque au grade d'officier d'Académie.

A midi, la musique s'est rendue au domicile de son président et lui a donné une sérénade. M. Delpire vice-président, se faisant l'interprète des sociétaires a félicité le nouvel officier d'Académie, a dépeint en très de nombreux services rendus par M. Cruque à ses concitoyens et exalté le dévouement qui l'a apporté dans ses nombreuses et importantes fonctions publiques. Après avoir vanté le caractère serviable et bon qui la rendu si sympathique à tous, il lui remet, au nom de la société, l'insigne en brillants de son grade d'officier d'Académie.

A un banquet qui eut lieu l'après-midi dans la salle des réputions richement décorée, les sociétaires venaient personnellement lui témoigner leur vénération et leur gratitude et lui offrirent, en souvenir de cette journée un magnifique objet d'art.

Profondément touché de toutes ces marques de sympathie, M. Cruque remercia ses musiciens en termes émus et délicats, il leur exprima toute sa satisfaction de voir l'union régner entre tous les sociétaires et les exhorta à toujours travailler au développement de la société.

Des vivats très chaleureux furent alors chantés au président et au chef M Guillaume : cette agréable et belle journée se termina par un concert improvisé et un charmant et très réussi bal de famille.

REPONSE A UN TELEGRAMME

En réponse au télégramme adressé à M le Président de la République par l' « Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens soldats musiciens français », le président de cette société vient de recevoir la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

« Le 13 décembre courant, vous avez fait parvenir à la Présidence de la République un télégramme adressé emanant de la société des Anciens soldats musiciens français de Roubaix.

« M le Président de la République me charge d'être auprès de vous-même et des membres de votre association, l'interprète de ses remerciements pour vos sympathies et votre dévouement envers la France.

« Agréez, Monsieur le président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Le Préfet du Nord,

« VINCENT. ».

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE LA RUE DU BOIS

Le bureau de l'Association a le regret d'appprendre à ses adhérents la mort de Mme Demory belle-mère de M. Fernand Glaise, vice-président de l'association.

Il invite tous les sociétaires à assister aux funérailles qui auront lieu à Wattrelos, le jeudi 24 courant à 9 heures et demie.

Assemblée à la maison mortuaire, 32, rue de Leers.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

On entend toujours avec plaisir un conférencier qui a obtenu un légitime succès dans des précédentes réunions. Tel est le cas de M. Paul Labbé, explorateur secrétaire général de la Société de géographie de Paris possesseur de la Grande Médaille Dupleix, chevalier de la Légion d'honneur que les Roubaisiens ont eu déjà l'occasion d'applaudir et qui, au retour d'un voyage en Serbie viendra samedi prochain, à huit heures et demie du soir, dans l'amphithéâtre de l'École Nationale des Arts Industriels porter de la péninsule des Balkans. C'est une véritable question d'actualité, laquelle en raison de la compétence et du talent du conférencier, ne manquera pas d'offrir un grand intérêt.

De nombreuses projections illustreront ce sujet fort attrayant.

CIMETIERE

Le maire de la ville de Roubaix informe le public que les terrains du cimetière communal désignés ci-après sont libre reprs par la ville, savoir 1° les terrains concédés pour 15 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er janvier 1909 ; 2° les terrains concédés pour 30 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er janvier 1907 ; en conséquence, les personnes propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains, sont priées de les faire enlever avant le 1er février à défaut de quoi il sera procédé d'office par des agents de la ville et les matériaux seront emmagasinés conformément à l'art. 62 du règlement du cimetière. Pour faire enlever les dites épitaphes, les intéressés devront en faire la demande par écrit, à l'administration municipale. Le maire de la ville de Roubaix dispose des objets emmagasinés depuis un an et ses intéressés ne les ont pas réclamées avant le 15 janvier 1909.

ŒUVRE DE BIENFAISANCE

Grande exposition-concours de pigeons voyageurs au bénéfice des pauvres de la ville, le dimanche 27 décembre 1908 par la société le Pigeon voyageur établie rue Julien Destombes, 235, Grand-Place, Roubaix. 200 lots de prix en espèces et objets divers : mise 0 75 par pigeon 3 catégories mâles vieux femelles vieilles, mâles jeunes femelles jeunes. Dans chaque catégorie poule unique à 0 fr. 10 ; poules à 0 fr 25 ; 1 fr par 5 inscriptions; la mise en logos se fera le dimanche matin de 7 h. à 10 h. Le jury sera composé de 3 membres étrangers à la Société ; pour le reglement voir les affiches.

LES CONFÉRENCES MENSUELLES DU NORD-TOURISTE

La prochaine conférence mensuelle du Nord-Touriste aura lieu demain mercredi à 8 h. à l'amphithéâtre de l'École Nationale des Arts Industriels à Roubaix.

Elle sera donnée par M Honoré, avocat, membre du Comité directeur du Nord-Touriste, qui parlera d'une région 4 de villes qu'il connaît tout particulièrement : l'Allier, Vichy et Clermont-Ferrand.

Comme habituellement, des projections lumineuses agrémenteront cette causerie qui — étant donné le sujet traité et le talent du conférencier — promet d'obtenir un grand succès

Cette conférence est réservée aux membres du Nord-Touriste et à leur famille. Cependant le public sera admis dans la partie de l'amphithéâtre qui lui est habituellement destinée.

CERCLE MODERNE (Siège : Café de l'Enfié)

Section dramatique,répétition mercredi à 8 h. ; section symphonique, répétition jeudi à 8 h. ; section chorale, répétition partielle pour toutes les parties, vendredi à 9 h. ½ du matin. A 10 h. ½, M. Cardinou fera l'ensemble Samedi à 8 h. réunion du Comité. Dimanche 27, à 2 h., banquet annuel.

THEATRE DU FONTENOY

Aujourd'hui, mercredi 23 courant, à 8 heures du soir, 1re représentation de grand succès : « Les Exploits d'un Tête Parisien », pièce en 3 actes et 10 tableaux par la troupe Élévant, avec le concours de la troupe Adolphe.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Emile Goyset, boulevard de Cambrai, cour Selosse — Antoinette Dursin, rue Wait, cour Six, 41 — Maurice Desoutieux, quai du Sartel, 5 — Gaston Beaque, rue des Fossés, cour Lacroix, 2 — Adrienne Demil, rue de la Tortue, 62 — Roger Lagrye, rue de Saint-Amand, cour Thye, 8 — Marcelle Spreux, rue de l'Ommelet, 133 — Fernand Dieu, rue d'Hellemmes, 57.

Décès. — Sévère Verzuysse, 2 ans, rue de l'Alma, fort Fraser, 112 — Alphonse Florin, 4 mois, Grande-Rue, pour Baas, 9 — Lucien Dubois, 3 mois, rue Belle-Vue, 3 — Emile Haseebrouck, 65 ans, journalier, avenue Julien-Lagache — Marie Vanden Broucke, 60 ans, ménagère, rue Monge, 98 — Henri Vandendriesche, 2 ans, rue du Moulin, cour Pennel, 14.

TOURCOING

TRIBUNE PUBLIQUE

UN BEAU GESTE

La Noël des Pensionnaires des Hospices des Malades de l'Hôpital Civil et des Convalescents de la Bourgogne

Une généreuse philanthrope a voulu que les vieillards et incurables de l'Hospice général, les malades de l'Hôpital civil et les convalescents du Sanatorium de la Bourgogne se ressentent, eux aussi, de la Noël.

Vendredi matin donc, grâce à ce cœur bien placé, une abondante distribution de coquilles et de chocolat sera faite à tous les hospitalisés !

Ce geste honore d'autant plus son auteur que celui-ci tient à conserver le plus strict anonymat.

LES GREVES

Les ouvriers de la filature Léon Cau et Cie rue du Midi, sont toujours en grève. Cet après-midi, une délégation se présente à l'usine, mais le patron se refuse à entrer en pourparlers

Les grévistes ont été autorisés à quêter.

Les ouvrières de chez M Léon Dillies, retordeur rue Gambetta, sont elles aussi, toujours en grève Les grévistes se sont promenées hier en groupe, chantant des refrains contre le directeur de l'usine.

UN CHAUFFEUR ATTEINT A L'ŒIL PAR UN ÉCLAT DE BOIS

M. Victor Petit, 56 ans, chauffeur à la brasserie ddédd ddddddddd dddd

Depuis quelques jours, un chauffeur de Gand, était occupé à casser du bois pour ses foyers lorsqu'un éclat l'atteignit à l'œil droit. M le docteur Bonte a relevé diverses lésions dont la guérison, sauf complications, exigera 25 jours au moins. Le malheureux blessé a pu prévoir : traces d'adhérences sur la face antérieure du cristallin, opacité partielle de la cornée et trouble possible de la cornée dans la région externe.

LA MAIN DANS UNE PRESSE A IMPRIMER

M. Georges Thuit, 21 ans, conducteur-typographe et margeur chez M. Léon Dujardin, imprimeur, rue du Château, s'est fait prendre la main droite entre le plateau d'une presse et la presse elle-même. Il a subi de graves mutilations. M le docteur Defossez a relevé des plaies par écrasement des faces dorsale et palmaire de la main, des fractures compliquées de phalanges des 2e, 4e et 5e métacarpiens, fracture de la première phalange du médius et section du tendon extenseur propre de l'index. La guérison exigera deux mois au moins Une incapacité permanente partielle résultera de l'accident. Le blessé habite 202, rue de Menin.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

M. Frédéric Deroedt, 26 ans, magasinier chez M. Haeffely, filateur-retordeur, rue du Tilleul, a eu la main gauche volemment écrasée entre un sommier et le plancher du monte-charge M le docteur Défossez a relevé une contusion de la paume gauche au niveau du tendon d'Achil le et une entorse extrême du cou-de-pied gauche. Repos de 20 jours.

M Louis Bouret, 50 ans homme de peine aux Magasins Généraux de Tourcoing rue de Roubaix a reçu une balle de laine sur le genou. Entorse. Docteur Beulque, 12 jours.

VAGABONDAGE

Le sous-brigadier Leveugle a arrêté hier le nommé Ludovic Dubus, 32 ans, journalier, qui se trouvait en état de vagabondage. Le prévenu a été déféré au parquet.

VOL DANS UN CABARET INHABITÉ

L'avant-dernière nuit, des malandrins se sont introduits après avoir fracturé deux vitres dans un estaminet présentement inoccupé, rue du Moulin-Fagot. Ils ont emporté la pompe à bière et les tuyaux d'alimentation de la susdite pompe. Le vol a été commis au préjudice de M Désiré Devaux M Nedgerst commissaire de police du 3e arrondissement a ouvert une enquête

CYCLISTE EN DEFAUT

Pour avoir circulé avec une bicyclette non éclairée et dépourvue de plaque une contravention a été relevée à charge de Honore B..., 23 ans, employé de commerce.

UNE FÊTE A L'ARBRE DE NOEL AU LYCEE

Une fête de l'Arbre de Noël aura lieu au lycée mercredi 23 décembre, à 4 heures précises dans la grande salle des fêtes de l'établissement. Tous les élèves pourront y assister, les parents, les anciens élèves et les amis du lycée sont tous invités. Aucune carte d'invitation ne sera envoyée.

ADJUDICATION DES PAPIERS ET FICELLES NECESSAIRES A LA CONDITION PUBLIQUE.

Hier mardi à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu, à la mairie de Tourcoing, la adjudication des papiers et ficelles nécessaires à la Condition publique pendant les années 1909, 1910 et 1911.

M Léon Salembien adjoint au maire chevalier de la Légion d'honneur présidait assisté de MM Ernest Saison et Pierre Debotgher, conseillers municipaux et en présence de MM. Boilé, receveur municipal, et Boilé, directeur du Conditionnement.

Papiers fort. — Papiers d'emballage. Evaluation de la fourniture : 6.320 fr — Ont soumissionné MM Hector Dervaux négociant à Roubaix rabais de 6,75 %, Désiré Peckre, négociant à Tourcoing, rabais 7 %, Théodore Vandenbroucke négociant à Tourcoing, rabais 8,53 %, Alfred Fauvarque, négociant à Tourcoing, 11,11 %, adjudicataire.

Deuxième lot. — Ficelles Evaluation : 6.920 fr MM Saint frères, manufacturiers à Paris, ont été déclarés adjudicataires au rabais de 10,25 %.

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES aux familles nécessiteuses qui se sont signalées pour la bonne tenue de leurs habitations

Aujourd'hui mercredi, à 3 heures de l'après-midi, les membres de la commission d'hygiène réunis sous la présidence de M. Emile Lecomte adjoint au maire, procédaient, dans la grande salle des adjudications de l'Hôtel de Ville, à la remise des récompenses attribuées par la dite commission aux familles nécessiteuses et nombreuses d'enfants qui se sont particulièrement signalées pour la bonne tenue de leurs habitations.

Les récompenses consistent comme chaque année en une superbe paire de draps de lit et diplôme.

CAISSE D'EPARGNE

Dans ses séances des 20 et 21 décembre, la caisse d'épargne de Tourcoing et ses succursales ont reçu 2.296 fr de 30 déposants, remboursé neuf nouveaux livrets ont été ouverts La caisse a remboursé 24.572 fr. 97 à 175 déposants, dont 27 ont été soldés.

Avis — Afin de permettre le reglement des comptes, la caisse et ses succursales seront fermées les dimanche et lundi 27 et 28 décembre.

THEATRE DE TOURCOING

A l'occasion des fêtes de Noël, jeudi 24 décembre, en soirée, et vendredi 25 décembre, en matinée et soirée, trois représentations du grand spectacle en 4 actes, féerique de Louis Gannet, avec le concours des « Omer » », célèbres acrobates du Théâtre du Châtelet, deux leurs pétillées exercices, Fanfare de scène, Orchestre complet, sous la direction de M. Tart.

Le bureau de location est ouvert tous les jours de 9 heures à midi ½ et de 2 heures à 7 heures, sauf un théâtre, soit au bureau de tabac Grande-Place.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Roussel Paul, rue de Dunkerque, 110 — Demoustiers Philibert, rue de Menin — Paco Marieile, rue Lapérouse.

Décès. — Devre Claire, 13 ans, rue Debuchy, 8 — Delahaye Mélanie, 69 ans, rue Fin-de-la-Guerre.

AUTOUR DE LILLE

BONDUES. — UNE BELLE FÊTE RÉPUBLICAINE AU PROFIT DES ENFANTS PAUVRES. — Habitants de Bondues et des communes environnantes : Tous ceux qui ont souffert de la guerre, les amis de la Paix, Pont-à-Marcq, Roncq, Tourcoing, etc en foule des plus compacles, parmi lesquelle nous avons remarqué au hasard M Casimir Destombe, délégué cantonal ; M. Fouquet, conseiller municipal de Bondues, directeur de l'École Buffon à Lille ; M. Bouvier, vice-président de la commission de l'hospice ; de nombreux directeurs et directrices d'écoles, conseillers municipaux, amis des institutions républicaines et de l'école laïque se trouvaient réunis dimanche dernier dans la grande salle de l'école communale de lilles-place de Bondues.

Dans cette magnifique salle brillamment décorée pour la circonstance de multiples drapeaux vénérables tricolores, de drapeaux tricolores,était donné le grand concert spectacle organisé par le sympathique M. Fouquet, aidé des deux dévoués instituteurs de Bondues. Mme Coustenoble et M Dupas. Dès 6 heures les assemblées nombreuses avaient de procurer des vêtements, des chaussures votre même des fournitures classiques aux enfants pauvres des écoles de la commune.

Ce fut une belle fête, intime et cordiale, les nombreux républicains de la banlieue dénommés arjeiles lillois avaient bien voulu, vu le but philanthropique poursuivi, prêter leur gracieux concours Exécutée brillamment par un groupe de musiciens qui se firent entendre dans un choix de morceaux du répertoire une vibrante « Marseillaise » que tous les assistants écoutèrent debouts ouvrir le concert.

On applaudit tour à tour Mlle Suzanne Nuez, prix du Conservatoire de Lille, pour faite dans un monologue très vrai « L'Argent » paroles de J. Croisette, avec accompagnement de piano de Ch Delabre, et très justement applaudie après son « bis » Je suis indugent, « monologue qu'on dit dans un concert de diction et un naturel exquis ; M Gusta ve Van Brussel baryton des Orphéonistes Lillois, à la voix puissante et agréable dans « Si vous m'aimiez », romance de Rupès et « Si vous voulez », une délicieuse mélodie de notre ami Henri Couvreur, M R. Dubois fin diseur dans « Les Deux Noëls », récit dramatique de Willemer. Une mention spéciale est à adresser à l'hilarant imitateur de Bondues, Elvé Du comique irrésistible dans toutes les œuvres qu'il interprète et tout en particulier dans une désopilante « Imitation de baryton », de Georges Viste, et une scène militaire des plus amusantes « La Chambrée » avec son partenaire non moins comique Ruhtra, il déchaîna dans toute la salle un fou rire général. Par bis répétés le public lui prouva le plaisir qu'il avait eu de l'entendre. Le clou de la fête fut certainement la comédie en un acte « Tourrasque », interprétée avec beaucoup de naturel et d'entrain par Mlle S. Nuez et M. R. Dubois. La tâche de pianiste-accompagnateur m'avait été confiée.

Enfin pour terminer cette belle fête la société de gymnastique « L'Espérance », de Lille, préalablement applaudie dans des mouvements d'ensemble avec et sans armes, correctement exécutés, a représenté des poses plastiques avec projections lumineuses, huit tableaux du plus joli effet.

Avant que ne fut tirée la grande tombola entre tous les membres présents, tombola qui comportait de très nombreux et jolis lots dus à la générosité de MM. les délégués cantonaux et autres personnes, Mlle Marguerite Guilbert vint en termes admirables et choisis, au nom de la bienfaitrice, au nom de tous les nombreux amis que M. Fouquet compte à Bondues, remercier chaleureusement le sympathique conseiller municipal de l'affection qu'il conserve pour sa chère commune. « Son dévouement est, dit-elle, sans bornes. Nous sommes lettre de vous voir aujourd'hui au milieu de nous et, que les fleurs que nous vous remettons, que l'empressement que le public a mis à assister à votre belle fête, soient pour vous la meilleure : preuve de la haute estime dont nous vous tenons» M Fouquet, très ému, remercia l'assistance de cette délicate et touchante attention. Il dit combien était grande sa satisfaction de se retrouver au milieu d'amis, de voir la fête organisée et parfaitement réussie grâce aux éminents artistes qui avaient bien voulu prêter leur gracieux concours ; il profita de la circonstance pour remercier la commune de Bondues de la confiance qu'on lui avait témoignée lors des dernières élections municipales et termina en assurant à tous de pouvoir compter toujours, comme par le passé, sur son entier dévouement lorsqu'il s'agira de la cause scolaire et laïque. Une fête républicaine de vifs applaudissements accueillent les dernières paroles de M Fouquet. M. Dupas, directeur de l'école communale de garçons de Bondues remercie M. Fouquet. En une courte mais aimable allocution, il remercia tour à tour, au nom des enfants pauvres qui désormais pourront lire, écrire, se vêtir, se chausser. M. Fouquet, l'organisateur infassable de cette belle fête philanthropique ; les artistes dont les applaudissements si chaleureux qu'ils ont récollés sont la preuve de notre joie ; les personnalités présentes, la très nombreuse assistance venant de toutes les communes environnantes qui n'ont pas craint, par les longues routes, le retour de la nuit pour apporter leur obole à l'œuvre charitable. Il termina en faisant le vœu de voir cette fête inoubliable se renouveler.

Après le concert les organisateurs et artistes se trouvent réunis dans la salle du « Drapeau National », place de Bondues, où un réconfortant souper leur fut servi. Divers toasts furent successivement portés par MM Fouquet, Dupas, Coustenoble, de Bondues ; Guilbert, président de l'Amicale de Bondues ; A. Tonnelle, G. Viste et L. Verdier, au nom de l'Amicale Arago et Buffon, de Lille et des artistes ; le président de la Société l' « Espérance de Lille », etc. On fit la prospérité de l'école laïque et du parti républicain de la commune de Bondues ; on but à la santé de tous les convives.

Il était onze heures lorsque Bondouis et Lillois se séparèrent se promettant de se revoir bientôt dans une aussi belle fête de charité et aussi grandiose manifestation républicaine.

Georges VISTE.

CROIX. — Les membres de l'Union chorale de Croix ont fêté joyeusement dimanche en un banquet la Sainte-Cécile dans la salle des fêtes magnifiquement décorée. A la table d'honneur, se trouvaient MM. Bouttemy président ; Léon Gaillard, directeur ; Th Durieux, président ; Lardinois, directeur de la musique municipale ; Joly, commissaire de police ; Lefebvre, vice-président du Cercle Moderne ; Bouffe, secrétaire de la Chorale Vaudel, et la presse.

Le repas servi à la satisfaction de tous, mit de suite tout le monde en belle humeur Aussi cette fête intime a été comme chaque année empreinte de la plus franche camaraderie. M Boutlemy a, dans son toast, demandé aux sociétaires de prouver toute leur sympathie à l'égard de leur dévoué directeur qui depuis 25 ans conduit par le pasgé régulièrement aux répétitions et remet à M Mercier un joli bouvenir aux applaudissements unanimes de tous les membres de l'Union chorale. En terminant, il regrette l'absence d'un représentant de la municipalité. M. Mercier, à son tour, fait valoir la vitalité de la société et constate sa marche ascendante, grâce à la perspicacité de la commission, et particulièrement au dévouement inlassable du président, M. Bouttemy.

Un concert improvisé, parfaitement réussi, a clôturé cette jolie fête.

WATTRELOS — La gendarmerie a dressé contravention à Emile Carlier 22 ans, ferblantier demeurant à Tourcoing, pour circulant avec une voiture dépourvue de plaque d'identité, et son chien qui était dépourvu de muselière et de collier.

— Hier après-midi ont eu lieu les adjudications suivantes : fourniture du charbon aux bâtiments municipaux en 1909 M. J-Bte Hozebrouck a été déclaré adjudicataire à 10 % du mille ; la fourniture des denrées nécessaires à la nourriture des chevaux à l'équage en 1909, Mme Lambert, adjudicataire à 10 % Fourniture des denrées aux indigents en 1909 Adjudicataire, M Duthoit, 3 fr. 90 par cercueil.

M Emile Carrette a été déclaré adjudicataire pour la confection des bons de pain en 1909, moyennant la somme de 1.200 francs.

WATTRELOS — Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie, à M Lefebvre Victor peintre demeurant à Leers, qui chassait sans permis.

— Un ouvrier de M Alphonse Imbrecht Defrance entrepreneur, Arthur Ruisbaert a eu la main gauche serrée entre la roue et le moyeu d'un tombereau 20 jours de repos. Docteur Lajacquemot.

— Dans la nuit de dimanche à lundi des lapins ont été volés au préjudice de MM Huygebaert et Legrand Daniel Plaine a été déposée. Une enquête est ouverte.

LEERS — Décès. — NAISSANCES. — Alfred Vancautenberg — Léonie Devriese — Urbain Bolle — Hélène Bosquette — Jules Desmette — Simone Lecoq — Marthe Castelain — Gaston Hurtevent.

Décès. — Hortense Brienne — César Verrue — Sabine Penez.

WASQUEHAL — Société Républicaine des Conférences Populaires — Fête du Noël, laique dimanche 27 décembre 1908 à 3 h. ½ de l'après-midi, dans la salle des fêtes de la mairie, sous la présidence de M. Louguet conférence-concert par M A. Vercoutre professeur de sténographie supérieure à l'école nationale ; « l'Ecole laïque » sa vie son idéal ». Pendant la fête, des gâteaux seront distribués aux enfants.

MARCQ-EN-BARŒUL — En se rendant à leur travail des ouvriers ont aperçu hier matin étendu sur un fossé longeant le chemin de halage le nommé de la Carrie, le corps d'un homme ne donnant plus signe de vie.

La police avisée, a examiné cet homme qui a été reconnu peu après. Il sagit d'un domestique de ferme né Pluquet Alphonse âgé de 60 ans célibataire et demeurant à Lille.

Pluquet s'était enivré dans la journée de lundi dernier ; il avait été aperçu errant dans les champs voisins de ce quartier.

La mort est attribuée à une congestion provoquée par la boisson et par la chute qu'il a faite en tombant dans le fossé d'où il a été retiré peu après inanimé à la morgue de Marcq.

LYS. — Procès-verbal a été dressé à M Emile Dubus cabaretier rue de Leers, pour avoir laissé danser dans son cabaret sans autorisation.

LYS-LEZ-LANNOY. — Le Conseil municipal s'est réuni hier, sous la présidence de M F Lozanne, adjoint. Après adoption du procès-verbal de la précédente réunion, le Conseil nomme pour la revision de la liste électorale MM. Roger Lepers et Beuscart. Puis l'assemblée recouvelle l'abonnement des bouchers pour l'inspection des viandes aux mêmes conditions de l'année courante pour 1909

M. Lecuier, adjoint, présidant la séance, donne ensuite quelques renseignements au sujet du chemin de Cohem, dont le plan est quelque peu amélioré. Le Conseil décide ensuite de fixer des charges pour les fournitures classiques pour 3 ans. Une dispense de marché est obtenue concernant le transport des corps, qui sera fait dorénavant pour 10 francs.

Le Conseil se réunit ensuite à huis-clos pour s'occuper des soutiens de famille.

SECLIN. — Mardi, vers une heure et demie de l'après-midi, s'est produit en gare une collision entre un train de voyageurs et un convoi de bestiaux. Le train de marchandises, excessivement long, a heurté l'autre train qui stationnait encore après avoir complètement débarqué les voyageurs venant de Douai, et attendait le départ vers Lens à 2 h. 21.

Le mécanicien et le chauffeur du train de bestiaux furent culbutés sur la voie, mais le mécanicien fut légèrement contusionné au bras et put avec son collègue conduire son train à destination après un léger retard.

Les deux convois ont subi des dégâts matériels assez importants.

TIRAGES FINANCIERS

Foncières 1895

Le numéro 156.851 gagne 100.000 francs. — Le numéro 388.257 gagne 25.000 francs. — Le numéro 472.059 gagne 10.000 francs. — Les trois numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 260.329 — 406.236 — 2.079.

Cinquante autres numéros gagnent chacun 1.000 francs.

Ce sont les numéros suivants :

121988	333945	22549	209565	300867	
112225	214758	418689	87120	394127	
122308	12913	412203	115019	264698	
39287	325353	311106	79832	424498	
308777	426277	411078	92797	118167	
243956	386154	414361	233166	444099	
290890	431842	289414	148089	397033	
9907	410826	431167	218308	372329	
298267	77749	290883	259674	157156	
188351	318241	303561	23280	332132	

Communales 1892

Le numéro 17.878 gagne 100.000 francs. — Le numéro 470.371 gagne 30.000 francs. — Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 226.272 — 2.729. — Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.: 328.667 — 172.480 — 83.670 — 469.540.

Trente autres numéros gagnent chacun 1.000 francs.

Ce sont les numéros suivants :

178221	205158	165368	162827	369725	
353197	11481	306975	291197	298481	
91651	371926	359201	420798	380826	
40789	156514	373601	241874	159846	
348936	466474	179913	402414	164241	
114727	353831	79244	425040	287250	

Communales 1906

Le numéro 1.020.768 gagne 100.000 francs. — Le numéro 658.356 gagne 25.000 francs. — Les huit numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 686.377 — 652.577 — 902.815 — 338.551 — 374.